

Bruxelles, le 10 decembre 1981.

Note BIO COM (81) 491 aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

REUNION DE LA COMMISSION DU 9 DECEMBRE 1981.

Rencontre avec la Presidence du Conseil en exercice pour le
1er semestre 1982 (11h45/13h00)

M. C.F. NOTHOMB etait accompagne de MM. NOTERDAEME,
representant permanent et LEPOIVRE, representant permanent
adjoint ainsi que de MM. THUYSSBAERT, Directeur des affaires
europeenes et CASSYERS, son chef de cabinet.

1. Le President THORN a ouvert la seance de travail en
souhaitant la bienvenue a la prochaine Presidence et en
rappelant la qualite des relations entre la Commission et
la prochaine Presidence, dont l'engagement europeen est "non
seulement geographique, mais de conviction".
Le President a indique ensuite les points saillants du
prochain semestre aux yeux de la Commission :

- Au-dela des incertitudes sur le MANDAT liees a l'issue des
travaux de la prochaine reunion de Londres, recherche d'un
accord ou mise en oeuvre de l'accord donnant l'action a
mener au cours des six prochains mois. "Relance economique,
relance politique (a partir du projet Genscher-Colombo) et
reequilibrage interinstitutionnel constituent les trois
piliers de la relance de la Communaute".
Role eminent de la President du Conseil comme de la
Commission dans la presente conjoncture.

Le President a evoque ensuite les principaux axes de
travail:

SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN dont il faudra tracer les
perspectives; FONDS SOCIAL et FONDS REGIONAL dont
l'importance prennent un relief particulier dans la double
perspective du mandat et la de la gravite de la situation
economique et sociale; ENERGIE, RECHERCHE, INDUSTRIES
NOUVELLES qui devront passer du stade des strategies ou
orientations a celui de propositions; POLITIQUE AGRICOLE
COMMUNE (Mandat et fixation de prix), PECHE, relations avec
les PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT, RELATIONS EXTERIEURES,
notamment avec les Etats-Unis et le Japon.

2. M. C.F. NOTHOMB a remercie le President et la Commission et
tenu a souligner l'importance fondamentale qu'attachera la
Presidence belge au dialogue et a la collaboration,
fondamentales au plan institutionnel, entre la Presidence
du Conseil et la Commission dont le role et les
responsabilites sont eminentes.

432

M. NOTHOMB a souligne qu'il partageait les priorites degagees par le President de la Commission, mis l'accent sur le RENFORCEMENT DU MARCHE INTERIEUR, L'ESPACE EUROPEEN D'INVESTISSEMENT, le NUCLEAIRE. les RELATIONS NORD-SUD ET LE DEVELOPPEMENT et l'ELARGISSEMENT et pose un certain nombre de questions auxquelles le President et tous les membres de la Commission ont repondu a l'occasion de la breve presentation qu'ils ont faite de la situation et des perspectives dans les secteurs dont ils ont la charge.

Reunion de Londres (14-15 decembre)

Sur le rapport du President THORN, la Commission a fait le point des discussions sur le Mandat a la veille de la reunion speciale du Conseil. Le President THORN et le President ORTOLI, accompagnes d'un petit nombre de collaborateurs, y representent la Commission.

Parlement europeen (14-18 decembre)

La Commission a egalement prepare la prochaine session du Parlement qui s'ouvre lundi a Strasbourg. M. TUGENDHAT et M. ANDRIESEN ont fait le point des travaux budgetaires et des autres debats.

Affaires sociales

1. Femmes : Egalite des chances (P-81 et BIO 490 du 8.XII)

M. RICHARD a saisi la Commission d'un programme d'action en vue de promouvoir l'egalite des chances pour les femmes. Dans ce programme qu'elle a transmis au Conseil et au Parlement, la Commission propose 16 actions precises et convergentes, les unes visant a assurer l'egalite de traitement en renforçant les droits individuels de chaque femme, les autres consistant en un plan d'actions positives pour realiser l'egalite des chances dans les faits et cela dans des domaines particulierement significatifs, par exemple l'integration dans la vie active, les choix professionnels, le partage des responsabilites, la situation des femmes immigrees, etc... Une des actions positives prevue sera menee au sein du personnel de la Commission elle-meme pour y etablir une plus grande egalite entre fonctionnaires hommes et femmes.

2. Aménagement du temps de travail (P-82) :

La Commission a egalement adopte deux autres propositions de M. RICHARD qui portent sur l'amenagement du temps de travail, sujet dont vous savez l'importance politique et sociale. L'une est une proposition de directive du Conseil sur le TRAVAIL VOLONTAIRE A TEMPS PARTIEL. Elle fixe les garanties auxquelles les travailleurs a temps partiel doivent avoir droit et instaure le principe d'egalite des droits entre travailleurs a temps partiel et travailleurs a temps plein.

L'autre est une proposition de recommandation du Conseil qui assigne aux Etats membres comme objectif a moyen terme, la REALISATION PROGRESSIVE DE LA RETRAITE FLEXIBLE c'est-a-dire du libre choix du moment de la retraite a partir d'un age determine. Dans l'immediat, au cours des deux prochaines annees, des Etats membres devront proceder a l'examen de leur systeme de retraite a la lumiere de cet objectif et faire rapport a la Commission afin que celle-ci soumette au Conseil de nouvelles propositions pour surmonter les obstacles qui auront pu etre constatés et degager les actions communes a entreprendre dans la Communauté pour atteindre l'objectif convenu.

N.I.C.

La Commission a adopte une proposition de decision du Conseil autorisant une tranche d'emprunt ne pouvant dépasser 1 milliard d'UCE au titre du N.I.C. Cette tranche sera affectee aux investissements dans les domaines de l'utilisation rationnelle de l'energie, des infrastructures et des petites et moyennes entreprises. La decision definitive du Conseil ne pourra intervenir qu'apres adoption finale du reglement de base cad a l'issue de la procedure de concertation entre le Conseil et le Parlement. La Commission estime néanmoins indispensable d'entamer rapidement les discussions relatives a la tranche d'1 milliard d'UCE afin d'assurer la continuite des operations de prets effectuees au titre de la facilite ORTOLI.

Concentration d'entreprises (P-84)

La Commission a pris une initiative pour faire redemarrer les travaux du Conseil en ce qui concerne la concentration des entreprises. En effet a ce sujet, la Commission avait soumis au Conseil en 1973 une proposition de reglement permettant a la Commission de controler les concentrations au niveau communautaire d'une facon efficace. Cette proposition se trouve depuis lors dans une situation de blocage au sein du Conseil. Pour surmonter les difficultes, la Commission vient de decider de proposer un certain nombre de modifications de la proposition de reglement susceptibles de debloquer le dossier et de faire avancer les travaux du Conseil.

o / .

Produits textiles - Marquage d'origine (IP (81) 243)

La Commission a adopte une proposition de reglement introduisant un regime commun concernant certains produits textiles importes des pays tiers. Le but est d'eviter que la disparite des reglementations nationales dans ce secteur conduisent a des perturbations des echanges tant en ce qui concerne l'acces au marche communautaire que la circulation au sein de la Communauté. De plus, cette proposition vise a une reduction des sujétions administratives au minimum necessaire par le biais du controle exclusif par l'Etat membre par lequel le produit est mis en libre pratique.

(La Commission a decide en meme temps de poursuivre les procedures 169 anterieurement engagees contre le Royaume-Uni et la France dans la matiere.)

Conseil Peche (14 decembre)

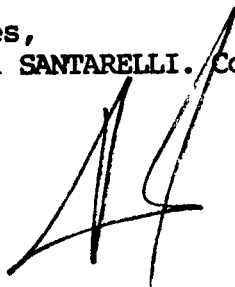
La Commission a entrepris la preparation du Conseil peche de lundi, qui se poursuivra activement aujourd'hui et demain.

Le briefing de preparation du Conseil peche se fera demain 11 decembre au rendez-vous de midi

MATERIEL DIFFUSE LE 10 DECEMBRE EN SALLE DE PRESSE

- IP 238 Prix Irene Scizier
- IP 242 Bulletin petrolier No 125
- IP 243 Produits textiles : marquage d'origine
- P - 82 Propositions de la Commission sur le travail volontaire a temps partiel et l'age de la retraite
- P - 84 Relance du dossier concernant le controle des entreprises
- Fiches : - Budget CE 1982 : Avant-deuxieme lecture au Parlement
Decembre 1981
- Programme previsionnel acier - 1er trimestre 1982

Amities,
Manuel SANTARELLI. Comeur 13h00/////



Bruxelles, le 10 decembre 1981
Note BIO COM (81) 491 suite 1 et fin
cc aux Membres du Groupe

Rendez vous de midi(suite)

France : aides a l agriculture et actions dans le secteur
industriel

En reponse a des questions, le Porte Parole a precise que la
Commission avait decide de demander aux autorites francaises la
notification des aides a l agriculture annoncees officiellement.

La Commission a decide par ailleurs de demander aux autorites
francaises toutes informations utiles sur les plans de
reconquete du marche interieur francais, dans certains secteurs
industriels.

Le Porte Parole a souligne en reponse aux questions plus
precises des journalistes, qu il ne s agissait pas du debut d
une procedure d infraction, ni dans un cas ni dans l autre, mais
d une demande d informations dans le cadre des contacts
permanents entre la Commission et ses services d une part et les
Autorites francaises d autre part, contacts qui naturellement,
ont porte egalement sur ces deux sujets.

Importations de vins italiens en France

DIS

Si vous etes interroges, comme nous l avons ete en bilateral sur
l etat de ce dossier, je vous rappelle qu il a fait l objet des
BIO nos 330 du 4.9. 335 du 9.9., 362 suite 1 du 25.9, 364 du
25.9, 364 suite 1 du 28.9, 367 suite 1 du 1 10, 373 du 5.10, 391
du 15.10, 404 du 21.10 et 419 du 29.10, toutes de 1981.

Vous pouvez ajouter que la Commission a decide d envoyer une
lettre au Gouvernement francais ainsi qu au Gouvernement italien
concernant la dossier precite. Comme vous le savez, cette
affaire est reglee en son principe, mais certaines des modalites
doivent etre clarifiees entre les deux partenaires et la
Commission. Il faut signaler en outre, que la Commission a
invite les deux Gouvernements pour une reunion d experts des
deux Etats membres concernes et qui aura lieu le 22 decembre
1981, afin de mettre au point quelques elements techniques de ce
dossier. FIN DIS.

Amities
Manuel Santarelli comeur 15h30

